



# TENNIS DE TABLE



La saison sportive 2020-2021 se déroulera du mardi 8 septembre 2020 au mardi 22 juin 2021.  
La section Tennis de Table ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires (zone B) et les jours fériés.

**Toutes les séances se déroulent à la salle polyvalente « Louis Pommereau » de Marsauceux.**

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tel domicile : .....

Tel Portable : .....

Adresse mail : .....@.....

Les séances de Tennis de Table sont encadrées par Noémie CASSAGNABERE

Tenue sportive :

- Tennis ou baskets de salle (propres)
- Raquette personnelle de préférence (possibilité de prêt sur place)
- Une bouteille d'eau

Pièces à fournir au dossier d'inscription :

- Adhésion à l'ASC Mézières 2020-2021
- Fiche sanitaire de liaison
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis de table**
- Cotisation annuelle - possibilité d'établir plusieurs chèques (Maxi.3)

## **HORAIRES et TARIFS** (hors adhésion à l'ASC)

- 8 – 12 ans Les mardis de 17h30 à 18h30 Cotisation annuelle : 84 €
- 8 – 12 ans Les mardis de 18h30 à 19h45 Cotisation annuelle : 110 € (avec compétition)
- Ados-Adultes Les mardis de 18h30 à 19h45 Cotisation annuelle : 99 €
- Ados-Adultes Les mardis de 18h30 à 19h45 Cotisation annuelle : 110 € (avec compétition)

➤ 7 € de réduction pour chaque inscription à partir de la 2<sup>e</sup> au sein d'un même foyer

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**

Association Sportive et Culturelle de Mézières en Drouais

30, Grande Rue – 28500 Mézières en Drouais

Tél : 02.37.43.74.52

E-mail : [ascmezieres@wanadoo.fr](mailto:ascmezieres@wanadoo.fr) Site Internet : <https://www.ascmezieres.fr>

Association loi 1901

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative pour le Volontariat Associatif, la Jeunesse et l'Éducation Populaire et le Sport

Agréée par l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances au titre du Service Civique